

Les organismes de formation professionnelle dans l'Aisne



La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel réforme en profondeur la formation professionnelle en donnant notamment une place prépondérante à l'apprentissage.

La formation professionnelle est une obligation légale depuis 1971. Elle a pour but d'assurer aux salariés, indépendants, chefs d'entreprise ou demandeurs d'emploi, le droit à une formation destinée à conforter, améliorer ou acquérir des compétences professionnelles.

L'apprentissage est un mode de formation des jeunes travailleurs, alternant un enseignement théorique et une formation pratique en entreprise, en vue d'obtenir une qualification professionnelle attestée par un diplôme ou un titre professionnel.

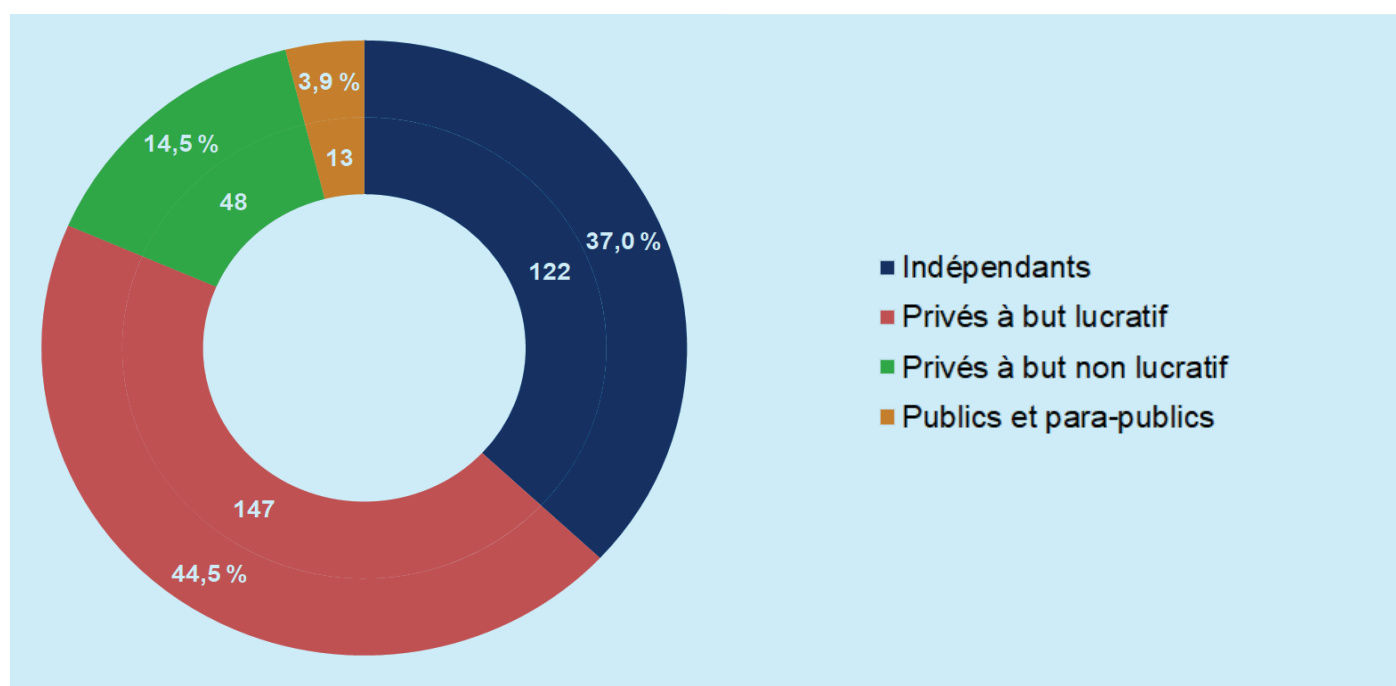
**État de l'offre
au 11 septembre 2020
et bilan pédagogique
et financier 2018**

Département de l'Aisne

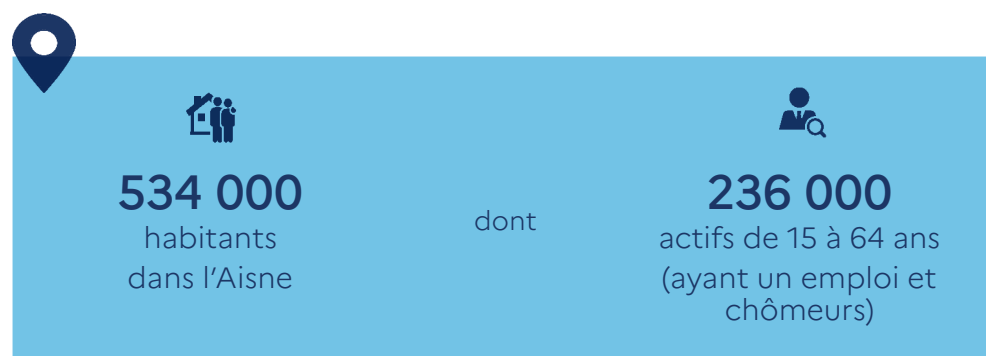
Les organismes de formation professionnelle au 11 septembre 2020 dans l'Aisne



Près de la moitié des organismes sous statut privé à but lucratif



Source : Ministère du travail - Mon activité formation, données au 11 septembre 2020.



Source : Insee, RP 2017, exploitation principale.

¹ Organismes dont le siège social est situé dans l'Aisne. Ainsi, un centre de formation de l'Aisne dont le siège est installé en dehors du département ne figure pas dans les données présentées.

² CFA : centre de formation des apprentis.

Bilan pédagogique 2018 des organismes de formation professionnelle

de l'Aisne



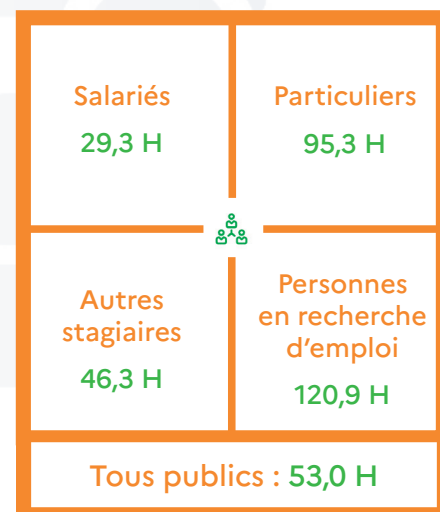
93 100

stagiaires³ formés

4,9 M

d'heures de formation suivies

Une durée moyenne de 53 heures tous publics confondus

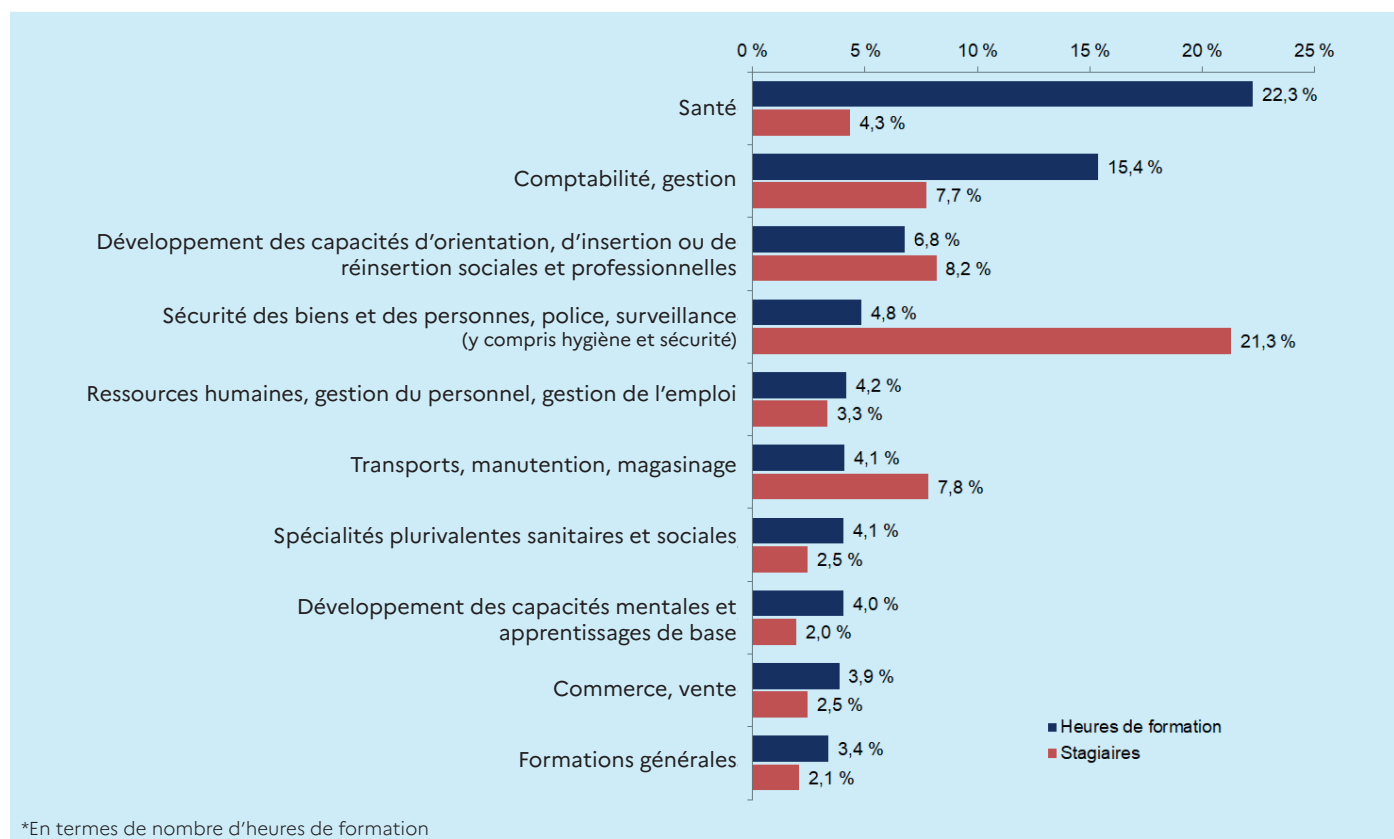


Une forte baisse du nombre de personnes en recherche d'emploi formées due à l'année de transition entre le plan 500 000 formations supplémentaires et le PIC⁴

| | Stagiaires | | |
|------------------------------------|---------------|----------------|--------------------|
| | Nombre | Répartition | Évolution annuelle |
| Salariés | 52 300 | 56,2 % | +19,9 % |
| Personnes en recherche d'emploi | 14 000 | 15,1 % | -66,9 % |
| Particuliers à leurs propres frais | 9 600 | 10,3 % | +1,8 % |
| Autres | 17 300 | 18,5 % | +17,5 % |
| Total | 93 100 | 100,0 % | -15,4 % |

Note : Effectifs arrondis à la centaine.

La santé et la comptabilité - gestion, en tête du top 10* des spécialités de formation
La sécurité des biens et des personnes plébiscitée par 1 stagiaire sur 5



Source : Ministère du travail - Mon activité formation, bilan pédagogique et financier 2018.

³ Stagiaires formés par un organisme de l'Aisne indépendamment de leur lieu de résidence. Un stagiaire est compté autant de fois qu'il a suivi une session de formation.

⁴ Plan d'investissement dans les compétences, qui démarre fin 2018.

Bilan financier 2018 des organismes de formation professionnelle

de l'Aisne



69,6 M d'€

perçus par les organismes de formation professionnelle de l'Aisne

8,4 %

du chiffre d'affaires des Hauts-de-France



269 842 €

de chiffre d'affaires moyen

17 083 €

de chiffre d'affaires médian

Des contrastes importants selon les types d'organismes

| | Organismes de formation | | Chiffre d'affaires moyen | |
|---------------------------|-------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|
| | Nombre | Évolution annuelle | En euros | Évolution annuelle |
| Indépendants | 88 | +10,0 % | 24 558 | -31,2 % |
| Privés à but lucratif | 110 | -1,8 % | 346 266 | +10,6 % |
| Privés à but non lucratif | 46 | -4,2 % | 358 675 | -0,2 % |
| Publics et para-publics | 14 | -17,6 % | 919 268 | -4,1 % |
| Ensemble | 258 | +0,4 % | 269 842 | -3,0 % |

Baisse des fonds publics en phase d'amorçage du PIC

| | Montant perçu (en euros) | Évolution annuelle |
|------------------|--------------------------|--------------------|
| Fonds privés | 34 189 323 | +4,8 % |
| Fonds mutualisés | 14 837 812 | -4,7 % |
| Fonds publics | 19 390 116 | -11,4 % |
| Autres | 1 201 892 | -14,0 % |
| Total | 69 619 143 | -2,6 % |

Définitions

Fonds privés : provenant des entreprises, des fonds d'assurance formation de non-salariés et des particuliers.

Fonds mutualisés : fonds collectés par les organismes paritaires collecteurs agréés (Opcva devenus Opco depuis 2019).

Fonds publics : provenant du Conseil Régional, de Pôle emploi, de l'État, des instances européennes...

Champ : Organismes ayant déclaré une activité en 2018

Source : Ministère du travail - Mon activité formation, bilan pédagogique et financier 2018


**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directe Hauts-de-France
Les Arcades de Flandre
70 rue Saint Sauveur
BP 30502
59022 LILLE Cedex

Directeur de la publication :
Patrick Olivier

Réalisation :
Directe Hauts-de-France

Publication : Janvier 2021

Pour plus d'informations :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

Sites utiles :

<http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/Contrôle-des-organismes-de-formation>

<http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/Les-organismes-de-formation-professionnelle-en-Hauts-de-France-18649>

<http://www.c2rp.fr/la-reforme-de-la-formation-professionnelle>